

Médecine nucléaire

D^r G. LETESSON,
Chef de Service
Tél. : 04 321 68 71
Fax : 04 321 88 18

Médecins

D^r F. DAENEN
D^r G. LETESSON
D^r C. VAN DER REST

Rendez-vous

04 321 68 72

Secrétariat

M^{me} RAPAGNA
04 321 52 83

**Centre Hospitalier
Régional de la
Citadelle SCCRL**

Siège social :
Boulevard du 12^{ème} de Ligne, 1
4000 Liège
Tél. 04 321 61 11
Fax 04 321 47 47

N° d'entreprise : 0237.086.311
IBAN : BE06 0910 1144 5322

www.citadelle.be

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

ÉTIQUETTE PATIENT

(date, cachet, signature)

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DENSITOMETRIE OSSEUSE (DEXA)

(CVDR, 11-2022, VERSION 1.1)

Motif d'examen :

.....
.....

Acquisition spécifique : Avant-bras Corps entier Autre :

Date dernier examen (si d'application) : / / (remboursé/non-remboursé)

Examen non remboursé

Examen remboursé Critères ci-dessous : (INAMI 01-04-2022) :

NB : L'examen peut être renouvelé après 5ans, selon les mêmes règles d'application.

Groupe 1 : femmes de plus de 65 ans ayant des antécédents familiaux d'ostéoporose, à savoir une fracture de la hanche chez un membre de la famille au 1er ou au 2e degré.

Groupe 2 : quel que soit l'âge ou le sexe, si au moins un des facteurs suivants est présent :

_ Fracture low impact non oncologique de la colonne.

_ Antécédents de fracture low impact périphérique, à l'exclusion d'une fracture au niveau des doigts, des orteils, du crâne, de la face ou de la colonne vertébrale cervicale.

_ Patients présentant une corticothérapie prescrite de plus de 3 mois consécutive à un équivalent de >7.5 mg prednisolone/jour.

_ Patients oncologiques sous thérapie anti-hormonale ou en ménopause à la suite d'une thérapie oncologique.

_ Patients atteints au moins d'une des affections à risque suivantes : arthrite rhumatoïde, hyperthyroïdie évolutive non traitée, hyperprolactinémie, hypogonadisme de longue durée (y compris orchidectomie thérapeutique ou traitement de longue durée par "gonadotrophine-releasing-hormone" (GnRH) analogue), hypercalciurie rénale, hyperparathyroïdie primaire, osteogenesis imperfecta, Maladie/Syndrome de Cushing, anorexia nervosa avec Body mass Index <19kg/m², ménopause précoce (< 45 ans).

Données complémentaires pour le calcul du "FRAX"[®]

(Celui-ci est nécessaire au remboursement) (Critères d'interprétation ci-dessous) :

ATCD de fracture	OUI	NON
Parent ayant eu une fracture de la hanche	OUI	NON
Actuellement fumeur	OUI	NON
Glucocorticoïdes	OUI	NON
Polyarthrite rhumatoïde	OUI	NON
Ostéoporose secondaire	OUI	NON
Alcool \geq 3 unités/jour	OUI	NON

Critères d'interprétations pour les données du FRAX[®]

(source : <https://www.sheffield.ac.uk/FRAX/index.aspx?lang=fr>)

Fracture antérieure	Une fracture précédente signifie plus précisément une fracture antérieure à l'âge adulte survenue spontanément, ou une fracture résultant d'un traumatisme qui, chez un individu en bonne santé, n'aurait pas provoqué une fracture.
Parents ayant eu une fracture de la hanche	Demander s'il y a eu une fracture de la hanche chez la mère ou le père du patient.
Actuellement fumeur	Entrez oui ou non selon que le patient fume actuellement du tabac.
Glucocorticoïdes	Entrez oui si le patient est exposé aux glucocorticoïdes oraux ou y a été exposé pendant plus de trois mois à une dose de prednisolone de 5 mg par jour ou plus (ou une dose équivalente d'autres glucocorticoïdes).
Polyarthrite rhumatoïde	Entrez oui si le patient a un diagnostic confirmé de polyarthrite rhumatoïde.
Ostéoporose secondaire	Entrez oui si le patient a des pathologies fortement associées à l'ostéoporose. Ceci inclut le diabète de type 1 (insulino-dépendant), l'osteogenesis imperfecta chez l'adulte, l'hyperthyroïdisme de longue date non-traité, l'hypogonadisme ou la ménopause prématurée (inférieure à 45 ans), la malnutrition chronique, la malabsorption et les maladies chroniques du foie.
Alcool trois unités par jour ou plus	Entrez oui si le patient prend 3 unités d'alcool par jour ou plus. Une unité d'alcool varie légèrement d'un pays à l'autre de 8 à 10 g d'alcool. C'est équivalent à un verre standard de bière (285 ml), une mesure unitaire de spiritueux (30 ml), un verre de vin de taille moyenne (120 ml), ou une mesure d'apéritif (60 ml).